

l'énergie atomique (AIFA). Viennent ensuite les élections des membres de divers conseils, comités et commissions de l'ONU.

Tous les autres points de l'ordre du jour ont trait à des questions déterminées. Certaines sont connues de longue date et sont reportées d'une session à l'autre. D'autres traduisent le souci qu'ont les Nations Unies d'aborder les problèmes de l'heure et sont ajoutées à l'ordre du jour à la demande du secrétaire général, d'un des organes principaux des Nations Unies ou d'un État membre.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Conseil de sécurité est le principal organe de l'ONU chargé du maintien de la paix et de la sécurité. Il est composé de quinze membres, dont cinq sont permanents et jouissent chacun d'un droit de veto. Les dix membres non permanents sont élus pour une période de deux ans par l'Assemblée générale qui, pour ce faire, "tient spécialement compte, en premier lieu, de la contribution des Membres de l'Organisation au maintien de la paix et de la sécurité internationales et aux autres fins de l'Organisation, et aussi d'une répartition géographique équitable" (Charte des Nations Unies). Pour sa part, le Canada a fait partie du Conseil de sécurité en 1948 et 1949, en 1958 et 1959, et en 1967 et 1968. Lors de la 31^e session de l'Assemblée générale, il a été réélu pour les années 1977 et 1978. La composition du Conseil de sécurité pour 1978 était la suivante:

	1978
Membres permanents	Chine États-Unis France Royaume-Uni URSS
Afrique	Gabon Maurice Nigéria
Asie	Inde Koweït
Amérique latine	Bolivie Venezuela
Europe occidentale et autres	Canada République fédérale d'Allemagne
Europe orientale	Tchécoslovaquie

LES HAUTS FONCTIONNAIRES DES ORGANISMES SPÉCIAUX ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

Waldheim, Kurt (Autriche) Secrétaire général de l'ONU

Hauts fonctionnaires des organismes spéciaux des Nations Unies de rang équivalent

Corea, Gamani (Sri Lanka) Secrétaire général de la Conférence sur le commerce et le développement (CNUCED)